



- Faculté de droit
- · www.unine.ch/droit

# Procès civil social (4DR2270)

| Filières concernées      | Nombre d'heures | Validation      | Crédits<br>ECTS |
|--------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Master bilingue en droit | Cours: 2 ph     | Voir ci-dessous | 4               |
| Master en droit          | Cours: 2 ph     | Voir ci-dessous | 4               |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

#### Période d'enseignement:

· Semestre Automne

#### Equipe enseignante

Dr. DIETSCHY Patricia, Chargée d'enseignement.

#### Objectifs

L'objectif est d'étudier les règles de procédure civile spécifiques aux litiges à caractère so-cial; le cours permet aux étudiants de comprendre les mécanismes procéduraux mis en place pour protéger la partie dite faible et de réfléchir aux implications pratiques de ces règles spéciales sur le procès civil.

#### Contenu

Les domaines suivants sont abordés : procédure simplifiée en général, règles spéciales applicables aux litiges de droit du bail, du travail, des assurances complémentaires à l'assurance-maladie et de la consommation; actions collectives en droit suisse, américain, allemand, français et européen; procédures en matière de droit de la famille (procédures de droit matrimonial et procédures indépendantes concernant les enfants); l'accent est mis sur les questions qui concernent la compétence locale et matérielle du tribunal, la repré-sentation professionnelle, les frais, le déroulement du procès et les maximes applicables.

#### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation; seuls les textes légaux officiels sont autorisés, avec renvois insérés manuellement.

### **Documentation**

Les supports relatifs au cours (notamment plan de cours, bibliographie, présentations po-werpoint, cas pratiques à résoudre) sont disponibles en ligne, sur Moodle, selon les indi-cations données au cours.

## Forme de l'enseignement

Mélange d'apports théoriques et de résolution de cas pratiques; participation des étudiants souhaitée mais pas imposée.